

Concitoyennes, Concitoyens,

Nous voilà déjà à l'aube de cette nouvelle année. Je m'associe à mon Conseil Municipal pour vous la souhaiter la plus agréable possible. Certes, la conjoncture actuelle, nationale et internationale, n'est guère enthousiasmante. Mais hélas, l'humanité est ainsi faite... Les régimes démocratiques balbutient tandis que l'autoritarisme revient en force. Mon vœu le plus sincère, en toute humilité et avec beaucoup de naïveté, est celui d'un retour à la raison de nos grands dirigeants.

Depuis mon dernier édito (janvier 2024), beaucoup de choses se sont passées. Je ne rentrerai pas dans les relations personnelles liées aux joutes politiques à l'échelle de l'Intercommunalité, qui n'ont d'essence que celui du message de mon introduction. Soyons constructifs et concentrons-nous sur les affaires de notre Commune, beaucoup plus intéressantes.

Nous allons commencer par le parcours de notre **Document d'Urbanisme**, qui arrive enfin bientôt à son terme. Il aura fallu cravacher pendant plus de deux ans pour accoucher d'une souris. Les directives nationales de la Loi Climat et Résilience nous ont rendu la tâche bien difficile. Rassurez-vous : nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre de ces nombreuses contraintes, notamment de celle de la Loi ZAN qui nous interdit toute extension d'urbanisation. Fini la petite villa sur un terrain de 1500m² à proximité d'un bois ou d'un cours d'eau ! Ceci appartient dorénavant au passé. Il en résulte que plus aucune construction ne sera possible en dehors du village. De fait, l'urbanisation du bourg va se densifier énormément sur de toutes petites parcelles et la construction à la verticale va devenir la norme dans les prochaines années. La tâche du Maire sera de veiller, avec les moyens dont il disposera, à préserver une certaine harmonie de l'urbanisation. Vous serez donc amenés à vous prononcer, dans les prochains jours et si vous le souhaitez, lors de l'enquête publique visant à déposer un commentaire auprès du Commissaire Enquêteur.

Dans le cadre des économies d'énergie sur l'éclairage public (géré par le Syndicat d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG)), nous agissons sur deux axes : l'**Effacement des Réseaux** (rue de la Croix Blanche - rue de l'Escalère) et le **Programme Leds++**. Pour ce qui est du passage aux Leds, une tranche a déjà été terminée (Vergnes - route de Villemur - route de Mirepoix), le reste de la commune devant être pourvu courant d'année. Quant aux travaux d'effacement, ils devraient être entrepris dans les prochaines semaines. Parallèlement à cela, nous avons prévu de remettre en état toute la rue de l'Escalère. Malheureusement, suite aux coupes

financières sévères que subissent notamment les Départements, partenaires majeurs pour l'entretien des voiries, le Programme de Pool Routier 2025/2027 à venir a été gelé. Par conséquent, seule la création de nouvelles bordures et d'un trottoir pour l'implantation des candélabres sera entreprise. La réfection de la voirie, en très mauvais état, devra malheureusement attendre. Je tiens à préciser que si le Département cesse d'aider les Communes pour assurer le maintien en bon état de nos voiries, les budgets communaux ne suffiront pas à assumer seuls cette charge.

Une fois ce chantier d'effacement achevé, nous pourrions rouvrir celui que l'on avait mis en sommeil : la continuité de la **Liaison Piétonnière** du pont de la Mouline au centre bourg. En effet, il y a deux ans, les travaux d'effacement au niveau du pont de la Mouline n'avaient pas pu se terminer faute de budget.

Dans le cadre du programme national dédié aux **Énergies Renouvelables**, Bondigoux s'est lancée dans l'implantation d'un champ de panneaux photovoltaïques sur le versant de Miquelou (partie basse du Cimetière). L'État n'ayant pas rempli son engagement (pris il y a environ 18 mois) de définir et de nous indiquer des zones à exploiter, nous avons pris les choses en main pour lancer les consultations de sociétés spécialisées dans le domaine. Sur les 4 sélectionnées, toutes ont décliné la démarche. Malgré l'excellente exposition du terrain, nous nous heurtons à un écueil de taille, celui des enjeux environnementaux : trame bleue sur la partie basse, trame verte sur la partie haute et espace naturel en partie médiane. L'affaire s'avérait ardue jusqu'à ce qu'une société s'intéresse enfin à notre projet.

Après de nombreuses remontées d'informations d'administrés concernant le problème de **Sécurité Routière** au niveau du carrefour (chemin de l'Ormeau - rue de la Croix Blanche), il nous appartenait de trouver une solution pour y remédier. En effet, depuis la mise en sens unique du pont suspendu de Villemur qui nous interdit de franchir le Tarn (rive gauche), le trafic s'est déporté sur notre commune via ce carrefour. Avec le consentement du Secteur routier de Villemur, nous avons décidé de mettre le chemin de l'Ormeau en sens unique (sens sortant), ceci pour une durée expérimentale de 6 mois. Aucune autre solution n'était vraiment envisageable. Je suis conscient que cela ne satisfera pas tout le monde. Changer ses habitudes est toujours un peu déroutant, mais la sécurité des biens et des personnes prévaut. Néanmoins, il nous faudra trouver une solution réglementairement recevable par le code de la sécurité routière pour permettre aux agriculteurs de pouvoir continuer à accéder à leurs parcelles avec des engins hors gabarit. Nous devrions parvenir à une conclusion définitive dans les prochains jours.

Je voudrais terminer sur le l'État Financier de notre Commune. Comme vous avez pu le constater au fil des dernières années, aucune augmentation des taux d'impositions locales n'a été appliquée. De plus, nous avons su maintenir un état d'endettement très faible. Et ceci, en ayant subi des coupes de dotations drastiques de l'État (mandat du Président Hollande notamment). Je me réjouis de cette stabilité de nos finances que toute l'équipe du Conseil a su impulser, mais surtout d'avoir su trouver les solutions pour compenser ces pertes. Néanmoins, l'avenir se présente plus sombre que prévu suite au plan d'économies envisagé par le Gouvernement. Les répercussions sont très importantes sur les Collectivités Territoriales. Nous devons évaluer, dans les prochains jours, son impact sur nos finances. Mais le Département nous a d'ores et déjà annoncé un gel du Pool routier sur 2025 ainsi qu'une remise en question sérieuse de la pérennité de celui-ci.

Cela est brutal et nous laisse complètement dépourvus quant aux moyens dont nous disposerons pour la réfection de nos voiries. La Communauté de Communes ayant cette compétence, une révision des priorités d'investissement devra être envisagée très rapidement. Je ne vous cache pas que nous rentrons dans une ère très compliquée. Toutes les incertitudes de notre politique nationale doivent nous inciter, nous petites Communes, à la plus grande prudence. Néanmoins, l'inaction et le repli sur soi-même ne sont pas non plus les meilleures des solutions. Nous disposons toutefois d'un atout majeur, contrairement aux Conseils Départementaux : celui de profiter d'une certaine indépendance financière grâce à la gestion de nos impôts locaux.

Le Mairie, Didier ROUX

Halloween 2024



C'était bien c'était chouette ...
Une soirée remplie de bienveillance et de sourires. Nous espérons avoir participé au bonheur des petits et des grands pour cette deuxième session d'Halloween. Beaucoup de bonbons encore, des activités nouvelles et une grillade.

Fête du Vin Nouveau 2024

Nous avons tenté un nouvel événement pour fêter le vin nouveau.

Nous vous remercions pour tous vos compliments lors de soirée. Riche en investissements pour vous proposer toujours plus de confort et de plaisir, nous remercions la Mairie et les Bondigou-nais .

Si vous voulez que tout ces événements perturbent rejoignez nous !

Le comité vous informe que la vente de vin continue n'hésitez pas à nous contacter au 07 67 19 59 66

Goûter de Noël



Comme chaque année, le Goûter de Noël s'est déroulé par une belle journée d'hiver.

Le soleil est même venu encourager tout le monde en début d'après-midi.

Gâteaux, châtaignes, vin et chocolat chauds étaient aux rendez-vous et les créatrices et les ateliers de la Bondithèque ont animé l'après-midi.

Le Comité des Fêtes remercie tout ceux qui sont venu partager ce petit moment de convivialité avec un remerciement particulier à tous ceux qui nous ont fait goûter à leurs pâtisseries.

Nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année et nous vous rappelons également que l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le 25 Janvier 2025 à 18 h au local de l'Association au parc du presbytère.

Au plaisir de vous retrouver en 2025.

Le Comité des Fêtes



Portes grandes ouvertes à la Bondithèque

Quoi ? Vous n'êtes pas venus le 26 octobre à la Bondithèque ? Pas de soucis, refaisons la visite ensemble : entrez d'abord par le couloir du rez-de-chaussée, où les dessins des élèves de la maternelle de Bondigoux vous accueillent toute en farandole et en crayon.

Ensuite, sur votre gauche, entrez dans l'ancienne salle de classe et découvrez les créations en tricot d'Angélique et de Solange, les boîtes cartonnées de Valérie, les meubles tout en bois et métal d'Yves et les patchworks de Nathalie qui apportent une dernière touche de couleurs sur les murs de la salle.

Après avoir grignoté au buffet préparé par l'équipe de la Bondithèque, agrémenté de pizzas et de pain de la boulangerie «Le Pétrin» de Villemur-sur-Tarn, et de bières de la brasserie «Kavaï» pour les plus grands, vous êtes prêts à vous rendre à l'étage. Au passage, vous pouvez admirer la cage d'escalier fraîchement décorée par une fresque du collectif Le Bel Horizon, et d'autres artistes.

Arrivé en haut, Thierry vous présente ses ateliers d'audiovisuel, et Nicolas vous fascine avec le jeu de rôle qu'il a inventé et anime lui-même. Vous pouvez aussi vous balader entre les salles et voir les coulisses de la fabrique de films d'animation, avouez que ça vous donne envie.

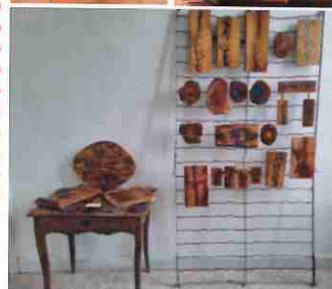
Mais il est presque 20 heures déjà, et il est temps de quitter la Bondithèque.

Pas pour longtemps, car les ateliers continuent tout au long de l'année, et de prochains événements arrivent...

APPEL À ARCHIVES ET TÉMOIGNAGES

D'ici là, que diriez-vous de creuser dans l'histoire de Bondigoux avec nous ?

Ou plutôt dans "Les Histoires" du village : pour cela nous avons besoin de vos paroles, vos photos, vos anecdotes, vos cahiers d'écoliers, et toutes autres choses que vous avez envie de partager afin de retourner dans le passé.



Samedi 30 novembre 2024, nous avons le plaisir d'accueillir le premier atelier de Valérie, Nathalie et Angélique, trois habitantes de Bondigoux mais aussi créatrices : patchworks, cartonnage et crochet. Un franc succès qu'on espère renouveler prochainement.

A bientôt à la Bondithèque ! (Ancienne école à côté de la Salle des Fêtes).



DE QUOI S'OCCUPER PENDANT L'HIVER À LA BONDITHÈQUE

Dès 2025, de Janvier à Mars, voilà les ateliers que l'on vous propose :

- les ateliers de Nostra TV continuent d'avoir lieu tous les mercredis pour les âmes de **dessinateur./ices de manga**, et tous les samedi pour la **réalisation de clips audiovisuels** (plus d'infos : 06 98 33 60 68).

- un **atelier dessin**, première séance gratuite le dimanche 19 Janvier 14h -17h, avec Laio (plus d'info : 06 65 55 90 55).

- un atelier **découverte musicale**, avec Laure, les samedis après-midi du 11 Janvier, 1^{er} Février et 22 Février 14h30 à 17h (plus d'infos : labonditheque@gmail.com).

- des ateliers de **tricot, patchwork, cartonnage** et autres savoirs faire artisanaux partagés par Nathalie, Angélique et Valérie, dans une ambiance chaleureuse à l'image de celui du 30 Novembre dernier (dates et infos à venir).

- un **atelier théâtre** va voir le jour, infos à venir d'ici fin Janvier.

et pourquoi pas ... le vôtre ?

*N'hésitez pas à venir nous faire part de toute envie,
lors de nos ateliers et événements ou par mail à labon-ditheque@gmail.com*

L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS : LA FÊTE DU 8 MARS

À l'occasion du 8 mars, La Bondithèque vous invite à une journée festive et solidaire !

Célébrons ensemble la journée des femmes.

De 14h à 19h, retrouvez au programme : une friperie unique, des stands d'artisans et de créateurs locaux, une petite restauration mettant à l'honneur des produits locaux, ainsi qu'une visite guidée de notre lieu culturel.

Rejoignez-nous pour célébrer la créativité, le partage et la diversité dans une ambiance chaleureuse et inspirante. Nous vous attendons nombreux pour soutenir l'art, la culture et les talents du village et ses alentours !

AXA Assurance Santé pour votre Commune

Assurance Santé pour votre Commune :

Bondigounais, votre mairie vous ouvre la possibilité de bénéficier d'un tarif privilégié en Complémentaire

Assurance Dépendance / Perte d'autonomie Communale au service des aidants et des aidés.

Protégez-vous dès aujourd'hui et préservez vos proches tout en bénéficiant d'une offre communale exceptionnelle de **6 mois offerts**.

Permanence et prise d'informations :

Jeudi 23 Janvier 2025 de 15h à 17h
Salle des Fêtes

RDV : Florence DAVAILLES 06 80 87 67 44
Audrey BIGLE 06 66 71 82 11

BONDIGOUX propose une mutuelle ?



Permanences sur rendez-vous

De septembre à décembre 2024

le 2ème mercredi de chaque mois

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CCAS de BESSIÈRES, 3 Allée des écoles

Choisissez votre rendez-vous sur just.fr ou contactez le

0 809 546 000

Service gratuit
+ prix appel



Bienvenue aux nouveaux habitants

La commune est heureuse de vous accueillir et vous invite à vous présenter à la mairie.

L'occasion de vous rencontrer, de vous informer et de mettre à jour notre fichier population...

CONCERT «JAZZ IN LOVE» LE 21 FÉVRIER

Restitution du groupe Houga en résidence à la Bondithèque du 17 au 21 Février 2025, créé par Sara et Morice, ancienne habitante de Bondigoux !

La Bondithèque



A VENDRE A BONDIGOUX
CHEMIN DU ROUCASSOU
PARCELLES AH 94, 95, 96, 97 (bois), 98 et 99
NON CONSTRUCTIBLES 5 000 €
05 61 09 37 01

BONDIGOUX PARCELLES AGRICOLES A VENDRE
Engourg AC 64 = 1057 m² / Prat de Maury AH 100 = 750 m²
Prat de Maury AH 101 = 692 m² / Calpredo AE 150 = 1266 m²
Calpredo AE 151 = 2700 m²

2 autres parcelles sur VILLEMUR SUR TARN

M. BLANCAL 02 96 61 91 69 ou 06 67 75 29 99

E-mail : audaluma@gmail.com

Mme LARROQUE 06 86 98 78 23

E-mail : colette.larroque@orange.fr



Cette année encore, les enfants de l'ALAE de Bondigoux ont confectionné une jolie attention jointe au colis offert par la Mairie aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Merci .



Samedi 11 Janvier 2025

Repas des Aînés à partir de 65 ans

A la salle des fêtes
Sur réservations mairie

ETAT CIVIL NAISSANCE

Tesnim MULLER

Née le 21 Septembre 2024



Maxence ACRIZ

Né le 04 Septembre 2024



MAIRIE DE BONDIGOUX : 1, rue Principale 31340 Bondigoux - Tél: 05.61.09.38.16

E.mail: secretariat@bondigoux.fr - Site : www.bondigoux.fr

Ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

mardi et jeudi de 13h à 17h et mercredi de 8h30 - 12h

En cas d'urgence : Le Maire : 06.62.33.34.64

Le Souhet